



sur les droits les plus avantageux pour les citoyens et les citoyennes:

- Droit à la santé ;
- Droit au logement ;
- Droit à l'éducation, à la culture et à la formation ;
- Droit des jeunes à un revenu, à l'emploi et à la formation ;
- Droit au transport et à tous les moyens de communication ;
- Droit à l'énergie, électricité, eau, gaz...
- Droit à la retraite ;
- Égalité entre les hommes et les femmes ;
- Libre circulation des personnes ;
- Contre le travail des enfants et l'exploitation des travailleurs immigrés par le travail clandestin ;
- Contre le travail précaire...

8. Pour la reconnaissance des associations et des organisations de chômeurs,

pour le respect du droit des travailleurs à s'organiser en syndicat, à prendre leurs affaires en main et à lutter ensemble.

9. Pour une Europe démocratique, ouverte et solidaire, écologiste, sans discrimination ni racisme,

sans chauvinisme ni frontières, avec des droits civiques et politiques égaux pour tous les habitants, et des papiers pour tous.

Les luttes contre le chômage, la précarité et les exclusions contribuent à mettre en lumière les terribles injustices d'une société capitaliste où la quête du profit pour une extrême minorité domine tous les aspects de la vie.

Oui, alors que l'on voudrait nous présenter la situation actuelle comme inéluctable, alors que l'on nous appelle à la patience et à la soumission, nous voulons apporter, à travers nos luttes, à travers nos revendications, un espoir, une perspective nouvelle, l'Abolition du chômage et le projet d'une société de liberté et de justice sociale, d'une Europe et d'un Monde où l'économie et le politique seront au service des hommes et des femmes et non l'inverse, et où tous les citoyens participeront aux grands choix de la vie publique.

Mobilisation des sans emploi : le mouvement français gagne toute l'Europe

Claire André

Marches européennes

L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie mobilisent à leur tour. Les chômeurs ne sont plus seulement des statistiques mais ils ont désormais un visage, un discours collectif, des organisations nationales et internationales. Leurs revendications sont clairement formulées. Elles lient la question du droit au travail à celle du revenu pour vivre.

En France, même si la presse répercute moins souvent leurs actions, le mouvement des chômeurs continue à mobiliser au niveau local. Quatre grosses manifestations ont eu lieu depuis décembre 97 à l'initiative de la bande des quatre comme l'appelle les médias français. Elle est composée de l'A.P.E.I.S. (Association pour l'entraide, l'information et la solidarité), le M.N.C.P. (Mouvement national des chômeurs et précaires) AC! (Agir ensemble contre le Chômage), et de la CGT-chômeurs (la filiale chômeurs de la CGT). La C.G.T. est la plus importante des confédérations syndicales reconnues par les services publics. L'A.P.E.I.S. et le M.N.C.P. sont deux associations de chômeurs. AC ! regroupe à la

fois des chômeurs (dont le M.N.C.P.), des salariés et des syndicalistes.

Quelques victoires sont à leur actif.

- les organisations de chômeurs sont reconnues officiellement et ont été reçues au même titre que les syndicats par le gouvernement français.
- un fonds d'aide d'un milliard a été débloqué (d'un autre côté les fonds sociaux ont été supprimés).
- l'A.S.S. (allocation spécifique de solidarité) a été augmentée à 8 %. Elle ne touche que 500.000 allocataires et le R.M.I., attribué à un million de personnes, n'a pas été modifié.
- dans la région parisienne, un « chèque mobilité » a été mis en place.
- l'ANPE étudie la possibilité que les chômeurs puissent y participer, reconnaissant par là que les chômeurs ont leur mot à dire.
- la réduction du temps de travail avec la loi sur les 35 heures devant permettre des embauches (même si cette loi est loin d'être satisfaisante).

Il y a une volonté commune de continuer le mouvement. Les résultats obtenus sont pour eux encore loin d'être satisfaisants. Les causes du chômage ne sont aucunement traitées ni le respect du droit au travail et du droit à un revenu décent en cas de privation d'emploi. La loi contre l'exclusion aura toute leur attention. Elle sera en discussion dès le 5 mai. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue d'autres problèmes. N'oublions pas que les jeunes de moins de 25 ans n'ont droit à rien et qu'il y a en France 2,7 millions de salariés qui gagnent moins que le salaire minimum, parce qu'ils n'atteignent pas les 39 heures par semaine. On atteint ainsi le chiffre officiel de 7 millions d'actifs qui sont soit au chômage soit en situation de précarité.

Le 8 mai, les français et les allemands organisent une journée d'action commune.

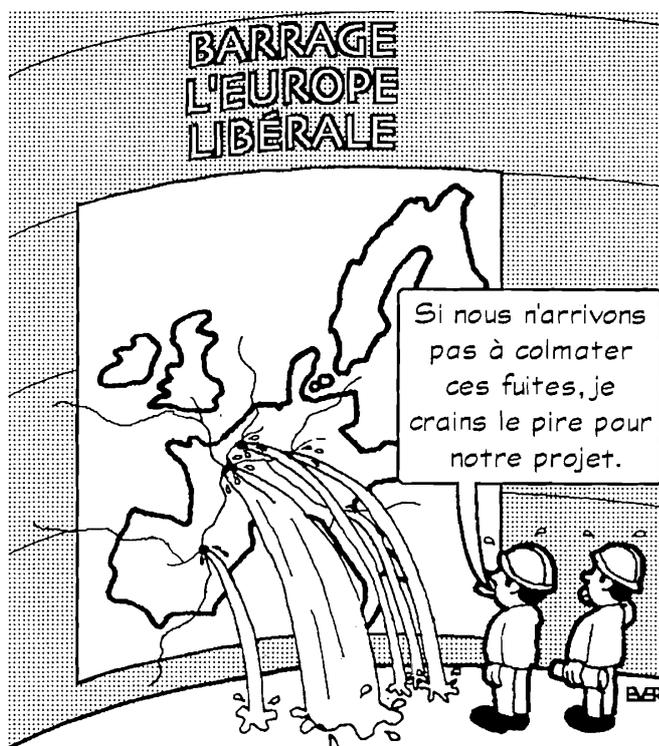
Des actions auront lieu dans les villes frontalières, sur les ponts et en particulier sur le pont entre Kehl et Strasbourg. Le Réseau des Marches européennes y participera. Le Réseau européen des chômeurs, le Réseau européen contre la Pauvreté et la C.E.S. y ont été conviés. L'accent sera mis sur l'amélioration immédiate de la situation matérielle des chômeurs et le droit à un revenu décent ainsi qu'au droit à un véritable emploi stable et pour la réduction massive du temps de travail.

Ainsi l'action des chômeurs français sert de modèle et motive les autres pays européens à se mettre en mouvement à leur tour. C'est le cas pour l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Belgique aussi.

En Allemagne, le 5 février, l'Office fédéral du travail a publié les chiffres du chômage: 4,8 millions de demandeurs d'emploi en janvier, soit 12,6 % de la main-d'oeuvre active pour l'ensemble du pays, soit un record historique ! (depuis 1947). Depuis 1991, le chômage a doublé. A l'Est, la situation est pire: le chômage atteint 21,1 %.

Les associations de chômeurs allemands ont appelé, ce même jour, à des manifestations devant les bureaux de travail de quelque 90 villes du pays. Cette manifestation d'envergure nationale était une première (si on remonte jusqu'au début des années 80). Depuis lors, il y a eu deux autres mobilisations mensuelles. Toutes les trois ont rassemblé près de 50 à 60.000 manifestants dans de nombreuses villes (plus de 150). Celles-ci devraient continuer tous les mois jusqu'à septembre, moment où les élections générales auront lieu. Le jour choisi correspond à chaque fois à celui où les chiffres du chômage sont annoncés. De

nombreux acteurs très diversifiés soutiennent le mouvement: associations indépendantes, sections syndicales, églises, ... Le contenu des actions est décidé au niveau local et les syndicats n'y exercent aucun rôle dirigeant. C'est pourquoi les revendications varient d'un groupe à l'autre. En général, elles retiennent la réduction du temps de travail, le minimum d'existence, les transports gratuits et s'opposent à l'obligation faite aux chômeurs de se présenter à l'administration chaque mois (en application depuis le 1er janvier 1998). Tout comme en France, les associations indépendantes de sans emploi sont beaucoup plus actives que les comités de chômeurs des syndicats.



En Espagne, aussi. Les chômeurs et précaires de Barcelone et des villes industrielles qui l'entourent ont commencé à se mobiliser. Ils revendiquent le droit au travail, la réduction du temps de travail à 35h, les transports gratuits et le droit au logement. Ils se mobilisent contre les heures supplémentaires. Leur première action était un campement au milieu de la ville. Leur deuxième était l'occupation de trains et du métro pour revendiquer la gratuité des transports. Leur troisième a consisté à occuper des agences de l'INEM (l'Institut national de l'emploi qui gère les allocations des chômeurs).

En Italie, surtout au Centre et au Sud, les chômeurs et les personnes en situation de travail précaires commencent aussi à se

Marches
européennes



mobiliser. Une manifestation nationale est prévue le 21 avril. Le mouvement se révèle très hétérogène au point de vue de la capacité de mobilisation, d'initiatives et de revendications. La situation sociale se dégrade de plus en plus. Ainsi, à Naples et à Palerme, la fin des contrats de travaux socialement utiles a eu pour conséquence directe le retour au chômage et l'absence de revenus pour des dizaines de milliers de personnes. A Marghera, aux portes de Venise, deux navires de croisière sont en construction pour Disney. 1.300 ouvriers disposent d'un contrat à durée indéterminée mais 4.000 autres ont des contrats précaires (souvent par des sociétés de sous traitance). Certains se voient obligés de travailler 9 heures voire 10 ou 13 par jour pour un salaire de 30 % inférieur. Quelques sociétés font appel à du personnel pakistanais, indien, ... et appliquent les salaires de leurs pays (quelque peu majoré). Ces situations s'apparentent à un retour vers l'esclavage. La Fédération 3RME a organisé une action en solidarité avec eux. Ainsi, les chômeurs et les précaires associent leurs luttes.

En Belgique, vous aurez sans doute lu dans vos journaux qu'une semaine d'action du 30 mars au 3 avril a été organisée par la CSC et la FGTEB de manière régionale (articles disponibles au Secrétariat du Collectif. Le

Collectif belge des Marches européennes et le Collectif Solidarité contre l'exclusion y ont aussi participé. D'autre part, la première manifestation d'envergure nationale aura lieu le 30 mars 1998 et débutera aux pieds de la tour du Midi (Gare du Midi). Elle fait suite à la rencontre initiée par le Collectif belge des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions qui rassemblait les mouvements de sans emploi, minimexés de Belgique le 28 mars. Cette journée a débouché sur un cahier de revendications commun. Il n'est pas encore complètement finalisé. De celui-ci sont issus les slogans de base de la manifestation du 30 avril 1998 :

- **DIGNITÉ POUR TOUS !**
- **Halte à la chasse aux chômeurs, chômeuses et minimexé(e)s**
- **Suppression de l'article 80 - pour les droits individuels**
- **Stop aux contrôles illégaux de l'ONEM et du CPAS**
- **Halte au démantèlement des systèmes de sécurité sociale**
- **Relèvement des minimas sociaux**

Bien entendu, le Collectif Solidarité contre l'exclusion y participe. La date d'envoi du journal est le 30 avril. C'est vraiment dommage que nous ne puissions vous en avvertir.

Le 13 juin 1998 à Cardiff Manifestation à l'occasion du sommet européen

La présidence britannique de l'Union européenne se terminera à la mi-juin. A cette occasion, un sommet européen se tiendra au Pays de Galles.

De nombreuses associations et des organisations syndicales locales et sectorielles organisent de leur côté un **contre-sommet du 9 au 16 juin**.

Il sera la suite des rencontres initiées au contre-sommet d'Amsterdam de juin 97. Les thèmes abordés seront la mondialisation, la dette internationale, l'emploi, la sécurité sociale, le commerce des armes, la paix, l'environnement, ...

Les rues de Cardiff seront animées par des spectacles de rues, des rencontres, etc...

Une grande manifestation de sans emploi et travailleurs de toute l'Europe aura lieu le **samedi 13 juin**. Elle revendiquera la fin du démantèlement de la protection sociale, une politique de création d'emplois, l'égalité. Le réseau des Marches européennes contre le chômage, la précarité et l'exclusion a décidé de mobiliser largement pour cette protestation.